

Envoyé en préfecture le 01/07/2022

Reçu en préfecture le 01/07/2022

Affiché le 01/07/2022

ID : 077-217701929-20220701-DEL20220624\_16-DE



Ville de  
**FONTENAY-TRESIGNY**

**PROJET  
EDUCATIF  
de  
TERRITOIRE**

# SOMMAIRE

## Présentation :

Un projet commun pour « PROGRESSER, ECOUTER, GRANDIR ENSEMBLE »

## CONTEXTE :

### Vers une politique globale de territoire

Articulation entre les projets scolaires, périscolaires et extrascolaires

#### ➤ Diagnostic :

1. Une politique éducative déjà forte à FONTENAY-TRESIGNY
2. Des actions menées dans un esprit d'amélioration continue
  - a. Sur le temps scolaire
  - b. Sur les temps périscolaires et extrascolaires

#### ➤ Rappel des objectifs Communs

1. Harmoniser tous les temps de l'enfant pour favoriser la réussite scolaire et le bien être
2. Favoriser la mixité sociale, l'intégration des enfants en situation de handicap et l'égalité des chances
3. Développer le savoir vivre ensemble, la confiance en soi pour faire de notre commune un territoire solidaire et respectueux

## Service ENFANCE

1. Les objectifs de l'action éducative
2. Des besoins physiologiques et psychologiques à respecter
3. Les moyens pour mettre en œuvre la politique de la ville et contrôler son application

## Espace JEUNESSE

1. Les objectifs de l'action éducative
2. Des besoins physiologiques et psychologiques à respecter
3. Les moyens pour mettre en œuvre la politique de la ville et contrôler son application

## Evaluation

1. Le sens : « Mesurer l'avancée et se donner des repères dans le temps »
2. La méthodologie : « Référentiel partagé et suivi de parcours individuels »

**3. Le référentiel : « Evaluer chaque objectif à l'intérieur d'un tableau »**

**Gestion du Projet**

- 1. L'information**
- 2. Concertation-Suivi-Pilotage et Evaluation : un partenariat local**

**Conclusion et Annexes**

## Présentation :

# Un projet commun pour « PROGRESSER, ECOUTER, GRANDIR ENSEMBLE »

## **La Ville de Fontenay-Trésigny a fait du « bien grandir à Fontenay » une priorité.**

La commune s'est inscrite depuis une vingtaine d'années dans une démarche volontariste en mettant l'Education au centre de ses priorités.

Elle considère avoir une part de responsabilité dans la mise en œuvre d'une politique éducative au côté de l'Education Nationale, des acteurs associatifs et des autres partenaires.

Elle propose un Projet Educatif qui témoigne d'une réflexion globale notamment en termes de respect des besoins physiologiques et psychologiques des enfants, de qualité d'accueil, d'objectifs de l'action éducative à mener et de moyens à mettre en œuvre.

Dans ce cadre, elle souhaite offrir aux familles les conditions optimales pour favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant et son devenir citoyen dans la société.

Le Projet Educatif de Territoire (**PEdT**) concrétise cet engagement majeur de la ville en faveur de l'éducation et de l'environnement.

Il synthétise les précédents projets éducatifs.

Ce document vise à garantir la cohérence et la qualité des politiques éducatives menées pour et avec les enfants et les jeunes ; il offre les outils nécessaires à la réussite éducative de toutes et tous.

Le projet fonctionne à l'aide d'instances de concertation, de réflexion et d'évaluation. Il permet la participation de tous, notamment, des enfants, des jeunes, des parents des acteurs institutionnels (Education Nationale, Direction Départementale de la Cohésion Sociale, Caisse d'Allocation Familiale, département77 ou Communauté de Communes) et bien sûr des professionnels de terrain mais aussi des Services Municipaux et Associatifs ainsi que des divers partenaires qui collaborent avec nous afin de favoriser également l'inclusion des enfants en situation de handicap ou en difficultés (Pôle Autonomie, EPMS, Sessad, enseignante ULIS, ASE)..

## A qui s'adresse-t-il ?

Il concerne l'enfance et la jeunesse Trésifontaine dans sa globalité de 3 à 17 ans avec un cœur de cible qui correspondait aux 3-11 ans mais qui s'intensifie aussi ces dernières années aux 12-15 ans avec des accueils réguliers qui plaisent.

## Les objectifs :

- Faire évoluer les modalités de mise en œuvre de l'action publique et promouvoir l'innovation éducative, culturelle à travers des objectifs communs.
- Assurer la continuité éducative du service public.
- Permettre à chaque enfant avec ses différences de se construire un parcours de vie au travers de propositions éducatives, culturelles, environnementales, sportives, de bien-être et d'accès à la santé, de participation citoyenne.
- Favoriser le vivre ensemble et l'échange

## Les orientations :

*« Une organisation du temps de l'enfant autour de projets scolaires, périscolaires et extrascolaires communs »*

## 4 grands axes structurant l'amélioration de l'offre éducative :

- Améliorer l'offre d'accueil de la petite enfance (progresser encore).
- Favoriser l'épanouissement de l'enfant et du jeune (écouter toujours).
- Permettre aux parents d'être acteurs à part entière de l'acte éducatif (grandir ensemble et avec).
- Développer l'apprentissage de la citoyenneté, du vivre-mieux, de l'intégration de tous les enfants et du grandir ensemble (améliorer le devenir)

Et des actions **répondant à des objectifs communs** pour que les trésifontains puissent véritablement se projeter vers un avenir qui donne envie de bien vivre et de bien grandir à Fontenay-Trésigny.

## Contexte :

### Vers une politique globale de l'éducation sur le territoire

# Articulation entre projets scolaires, périscolaires et extrascolaires

L'école a pour première mission de permettre à chacun d'accéder au savoir et à la connaissance.

Pour cela, elle propose un socle commun de 7 domaines d'aptitudes que tout élève doit pouvoir maîtriser à la fin de sa scolarité obligatoire.

Introduit dans la loi de 2005, ce socle constitue l'ensemble des connaissances, compétences, valeurs et aptitudes nécessaires pour réussir sa scolarité, sa vie d'individu et de futur citoyen.

On comprend bien que l'école ne peut à elle seule assurer cette mission qui dépasse les limites de « l'instruction pour tous les enfants ».

Les réformes successives ont permis de mettre en cohérence des actions éducatives et de s'appuyer sur des dispositifs d'amélioration.

Articuler, équilibrer les temps scolaires, périscolaires, extrascolaires et les temps personnels de l'enfant et de l'adolescent restent des priorités pour leur réussite et leur bien-être au quotidien.

Des opportunités de formaliser des partenariats renforcés par différentes compétences d'acteurs institutionnels et locaux afin de pouvoir offrir des services en adéquation avec les besoins de nos enfants ont pu voir le jour et doivent continuer à exister, à se développer.

## Diagnostic :

# 1. Une politique éducative forte à FONTENAY-TRESIGNY

La ville s'inscrit depuis fort longtemps dans une dynamique qui installe l'éducation et l'accès au loisirs pour tous au centre de ses priorités.

La municipalité s'implique régulièrement dans la mise en œuvre d'une politique éducative de proximité au côté des différents professionnels de l'enfance.

Les implications des uns et des autres, les valeurs communes ont permis de se retrouver à l'intérieur de projets développant ainsi des champs d'application que l'on croyait restreints. Chacun a réalisé dans son domaine professionnel scolaire, périscolaire et extrascolaire que l'on gagne en efficacité, en temps et en créativité même lorsqu'il s'agit d'actions ponctuelles.

Une étude démontre que 80 % des enfants en France n'ont pas accès aux activités de loisirs et de culture.

Le rapport « Refondons l'école » met l'accent sur le caractère anxiogène du système scolaire qui serait générateur de stress et de mal-être pour des enfants en décrochage précoce. Les deux années de pandémie ont malheureusement accentué ce phénomène.

La recherche d'excellence (mise en concurrence des élèves et des établissements, compétition public/privé, offres privées de soutien scolaire...) devient la norme. La perte de sens, les inégalités sociales et l'avenir qui peut paraître angoissant ne contribuent pas à améliorer le bien-être des enfants et adolescents au quotidien.

La priorité de ce rapport était de proposer un autre modèle, reposant sur le principe de « bienveillance », de collaboration pour pouvoir répondre aux évolutions rapides de notre société. Il suggère une rupture avec la centralisation de notre modèle éducatif et propose de mieux accompagner les mutations de territoires, les modèles socio-économiques, technologiques ainsi que l'individualisation des comportements.

Ce rapport préconise de renforcer les capacités « d'apprendre à apprendre », le plaisir dans la connaissance plutôt que la poursuite d'un savoir encyclopédiste. Il insiste sur l'importance de développer les aptitudes à travailler en groupe et sur des projets, le tutorat entre élèves, la culture de l'entraide, les collaborations entre l'Education Nationale et le monde extérieur.

Il recommande aussi des systèmes d'évaluation centrés davantage sur les progrès constatés de l'élève (ou des potentiels) que sur la sanction de l'échec (qui peut s'avérer dévalorisante voire favoriser l'isolement, le repli sur soi, la colère). La pratique avec succès de loisirs dans un autre contexte peut mettre en lumière un aspect méconnu de l'enfant en échec scolaire et s'avérer être un outil parmi d'autres pour mieux appréhender l'enfant dans sa globalité. Les animateurs ont quelques fois « un éclairage nouveau » sur l'enfant qu'ils voient évoluer autrement dans un milieu avec moins d'enjeux.

## 2. Des actions à développer et à mener ensemble

La politique éducative locale mise en œuvre par la ville s'exprime à l'intérieur de divers champs d'interventions (sportifs, culturels, inter générationnels, intégration de tous, inclusion des enfants en situation de handicap et en difficulté, écologie et développement durable, prévention et santé, patrimoine, accès au livre et au numérique, amélioration des conditions d'accueil des enfants et adolescents etc ).

Elle intervient dans le cadre d'actions sur les divers temps scolaires, périscolaires et extrascolaires en collaboration et partenariat avec différents professionnels, acteurs de la vie quotidienne de l'enfant.

Le territoire offre ainsi un champ assez large d'activités sur divers temps en fonction de l'âge et des besoins de chacun.

Les moyens mis en place par la commune dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires ont été déployés autrement vers une **Politique Globale de l'Education de Territoire**.

### sur le temps scolaire

Les rencontres avec d'autres professionnels sont des moyens recherchés parmi d'autres pour aider à lutter contre l'échec scolaire chacun dans son domaine d'intervention.

Les collaborations et projets communs sont favorisés.

Des Programmistes du Cabinet DUO-PROGRAMME réalisent actuellement une étude pour anticiper l'évolution des bâtiments scolaires en fonction des renouvellements d'effectifs et des besoins à venir dans les écoles jusqu'en 2030. A cette occasion, il y a eu des échanges sur les sites avec les équipes éducatives et des réunions en mairie pour présenter les divers scénarii. Cette étude prospective vise à imaginer de futures évolutions de bâtiments, à améliorer les conditions d'accueil des enfants et de travail des adultes mais elle n'en est qu'à ses débuts. Les programmistes viennent de

terminer la phase diagnostic ; les parents seront informés fin 2022. Dans tous les cas, il s'agit de travaux à moyen terme dont la construction d'un nouveau restaurant scolaire pour le groupe scolaire J. FERRY à horizon de 5 ans. Des travaux d'agrandissement ont été réalisés sur le groupe scolaire et la cantine P. LANGEVIN en 2018-2019.

La municipalité prend en charge des interventions extérieures, les frais de scolarité (fournitures scolaires, sorties, apprentissage de la natation, l'Arbre de Noël, les outils numériques, la bibliothèque, l'éducation musicales, l'entretien des bâtiments, le petit matériel). La commune y voit une représentation forte et utile auprès des familles. Toutes ces interventions concernent l'ensemble des enfants, sans participation financière supplémentaire. Elles permettent à tous les enfants de pouvoir bénéficier d'emblée d'une culture musicale, d'un enseignement sportif, culturel et de découvrir d'autres modes d'apprentissage ou d'échange, de découvrir son patrimoine, d'être également sensibilisés à la protection de l'environnement.

La municipalité est aidée par la Communauté de Communes qui finance partiellement la natation et plusieurs spectacles dans l'année ainsi que des actions concernant l'écologie.

Les enfants peuvent gagner ainsi en savoirs, échanges, confiance en soi, convivialité par ces temps différents moins formels avec leur enseignant référent en dehors et dans la classe.

Ainsi, aux différentes actions sur le temps périscolaire et extrascolaire, s'ajoutent des interventions conduites régulièrement par les écoles. Elles se traduisent ainsi :

- **à la piscine**

Une circulaire de 2011 fixe 3 paliers de progression à atteindre à la fin de la scolarité élémentaire. Le 3ème et dernier correspond à une réelle autonomie dans le milieu aquatique.

Tous les élèves fréquentent la piscine intercommunale où des éducateurs sportifs assistent les professeurs des écoles en enseignant la natation. La prévention des noyades reste pour la ville un enjeu majeur de cet apprentissage pour tous les enfants de FONTENAY-TRESIGNY.

La pratique de la natation se démocratise aujourd'hui à la fois dans le cadre scolaire et extra-scolaire. Un enfant qui ne sait pas nager peut se trouver exclu d'activités extra scolaires puisqu'il est nécessaire d'obtenir un brevet de natation pour y participer (canoë-kayak, optimist, planche à voile, aviron, paddle, kayak de mer).

L'enseignement est organisé en quatre cycles ainsi :

15 séances en CP et en CE1, 7 séances en CE2 et 8 séances en CM2, soit un total de 45 séances

La séance dure 35 minutes minimum pour chaque enfant.

- **avec la bibliothèque municipale et départementale**

Les classes sont accueillies à la bibliothèque municipale sur des créneaux spécifiques à négocier. Cet accueil est encadré par les enseignants et les bénévoles de la bibliothèque. Les enfants ont ainsi la possibilité d'emprunter des livres et peuvent écouter des histoires racontées ou lues. Les enseignants organisent aussi des animations spécifiques dans les écoles pour développer le plaisir de lire (exemple :

participation à des prix départementaux par le passé). Les bibliothèques des écoles sont bien achalandées et agencées grâce aux sélections judicieuses de livres par les enseignants. Les animateurs peuvent venir dans les bibliothèques quand ils le souhaitent avec leur groupe.

La Médiathèque départementale soutient le développement de la lecture publique en favorisant le maillage des territoires. Elle accompagne les projets autour du livre et de la lecture. Ses modes d'intervention sont sectorisés afin de prendre en compte les spécificités des territoires ; les bibliothèques, écoles, collèges situés sur un même territoire sont suivis par un même bibliothécaire.

- **avec les Centres Musicaux Ruraux (CMR)**

L'enseignement artistique, notamment musical, figure au programme de l'Éducation Nationale qui prévoit la possibilité d'ouvrir cet enseignement à des intervenants extérieurs.

Dans le cadre d'un partenariat avec la commune, les musiciens du réseau CMR interviennent sur le temps scolaire et parfois sur le périscolaire et extrascolaire en fonction des projets (exemple : Apprentissage de chants et danses pour la participation annuelle à la Fête Médiévale de FONTENAY-TRESIGNY). En complémentarité avec les équipes pédagogiques, l'artiste des CMR développe des projets adaptés au cadre de l'école et de l'accueil de loisirs permettant à tous les enfants d'avoir accès à une initiation et une pratique musicale. Il tient compte du projet d'école ainsi que du projet pédagogique du Centre de loisirs pour réaliser son propre projet annuel. Il prend connaissance aussi généralement des actions culturelles de la Communauté de Communes.

Il s'inscrit dans la vie culturelle locale en impulsant et en coordonnant des projets transversaux en lien avec les différents acteurs culturels (spectacle musical de fin d'année, kermesse, carnaval, 11 novembre, Fête médiévale).

- **avec les jardiniers du Val Bréon**

*Parfois, ce sont les petits gestes qui, mis bout à bout les uns avec les autres, font que nos habitudes changent.* Les actions en matière d'écologie et de développement durable restent une priorité et un engagement politique de la municipalité.

Des animations sont organisées régulièrement par les animateurs au potager du Centre de loisirs. Depuis peu, les bénévoles de l'association « les jardiniers du Bréon » viennent en renfort pour aider l'équipe. Ils proposent également aux enfants des animations toutes les deux semaines. Ils travaillent la terre, préparent les semis, accompagnent et conseillent dans la découverte des pratiques naturelles au jardin. Les services techniques aident aussi à préparer la terre du potager, à tailler les haies et arbres fruitiers. Les animations concernent aussi la préservation de la biodiversité, des espaces naturels, le décryptage d'une alimentation saine, la découverte d'arbres remarquables ; des actions qui apparaissent dans les divers programmes et se perpétuent au fil du temps (écopâturage avec la venue des moutons au Centre de loisirs, visites nature avec *Seine-et-Marne-environnement*, promenade et ateliers au Parc du château, ramassage de déchets, lutte contre le gaspillage, construction d'hôtels à insectes, cueillettes à la ferme et visites de marchés, composteurs, ateliers cuisine). Le potager est un moyen ludique d'apprendre aux enfants à s'engager pour

leur avenir dans les démarches environnementales et à mieux vivre les transitions écologiques qui s'annoncent.

- **avec les élus et les agents municipaux**

La Commission ENFANCE-JEUNESSE organise régulièrement des animations à destination des enfants ou des jeunes tréfontains. Ce sont les élus qui choisissent et organisent ces animations en collaboration avec les agents, les enseignants ou toute personne de bonne volonté qui souhaite participer (Chasse aux œufs de pâques, Arbre de Noël, journées de sorties loisirs, spectacles de théâtre, séjours etc).

Chaque année, la municipalité organise une rencontre avec les élèves qui vont partir au collège. La cérémonie se déroule avec la présence des directeurs d'écoles et des enseignants des CM2, de leurs parents.

Le Maire tient à féliciter les élèves pour leurs parcours. Il n'oublie pas d'y associer l'ensemble des enseignants et le personnel communal qui, chacun dans leur rôle, ont contribué à faire que tous franchissent les portes du collège.

Afin de les encourager dans leurs études et marquer l'estime qu'elle a pour leur travail, la municipalité remet à chacun un dictionnaire d'anglais (pour l'apprentissage des langues mais aussi pour de futures voyages). Cette année 2022, le choix des élus s'est porté sur des calculettes.

Puis, l'ensemble des participants partagent une collation en trinquant à la réussite des enfants et en se souhaitant de bonnes vacances.

- **avec les enseignants**

Le PEdT a permis de favoriser des collaborations. Elles se font beaucoup plus naturellement au quotidien chacun dans son domaine de compétence. La commune participe également aux réunions éducatives lorsque c'est nécessaire. Il arrive qu'elle soit sollicitée aussi pour appuyer des actions en faveur des enfants en situation de handicap et leurs familles ou pour orienter vers les bons partenaires afin d'aider au montage de dossiers. L'entraide et la communication sont favorisés au quotidien à la fois avec les services de la mairie mais aussi entre écoles.

Les élèves partent également en classes de découverte pendant quelques jours avec leurs enseignants.

Les projets annuels sont étudiés en fonction des demandes des directeurs d'écoles et de leur équipe.

Ces projets sont pris en charge par la commune avec une participation des familles qui reste minime en fonction du quotient familial.

- **avec la police Municipale, pour des opérations de prévention routière et au quotidien pour la sécurité des enfants**

La Police Municipale intervient dans les écoles afin de sensibiliser les enfants aux dangers de la rue. Les enfants reçoivent une formation théorique de 2h30 basée sur

les déplacements à pied, la signalisation spécifique et enfin les dangers du jeu dans la rue.

Les séances sont interactives et font l'objet de contrôle de connaissances.

Le thème de l'enfant à vélo est travaillé en théorie et en pratique à l'école et au Centre de Loisirs. Les dangers liés aux déplacements sont privilégiés. Une piste routière est installée dans les cours afin de tester l'agilité et le respect des règles de circulation. La prévention routière est assurée dans toutes les classes du CP au CM2 y compris les ULIS.

Les élèves de fin de cycle ont la possibilité de participer au « Challenge départemental de sécurité routière de la Seine et Marne ». 10-15 enfants sont sélectionnés pour y participer chaque année.

L'accueil de loisirs propose aussi des animations en collaboration avec la Police Municipale (sortie vélo sur route pour les élémentaires et animation vélo dans la cour pour les maternels, remise de diplômes en lien avec la sécurité ou la citoyenneté lors d'animations spécifiques, cours d'entretien de son vélo etc).

Les policiers accompagnent aussi au quotidien les élèves lors des déplacements à pied vers la restauration située au Centre de loisirs pour les CM1 et CM2 des 2 écoles. Ils connaissent ainsi la plupart des élèves avant le passage en 6<sup>ème</sup> afin de rester le plus longtemps possible en contact avec les jeunes dans une démarche de prévention.

Ils sont positionnés quotidiennement aux abords des écoles et au collège afin de veiller à la sécurité de tous et se faire connaître (toujours dans une démarche de prévention).

### sur les temps périscolaires et extra scolaires

La commune prend en charge différents temps d'accueil des enfants. Des infrastructures communales sont mises à disposition des habitants pour des activités organisées en dehors des temps scolaires dans différents lieux : piscine, gymnase, city stade, salle des fêtes, stades, complexes sportifs, étangs pour la pêche, jardins publics, bibliothèque, Centre de Loisirs, Centre culturel, jardins partagés. Des salles sont mises à disposition des associations ainsi que des espaces extérieurs.

Deux mini bus communaux sont à disposition pour les sorties.

La plupart des activités périscolaires et extrascolaires sont centralisées dans les bâtiments du Centre de loisirs ; ces bâtiments spacieux, lumineux et fonctionnels disposent de 2 cours, de jardins, de préaux et d'un potager.

#### **La fréquentation moyenne quotidienne du Centre de Loisirs**

**46-55 enfants présents le matin**

**90-110 enfants présents le soir**

**100-140 enfants présents les mercredis**

**80-120 enfants présents en moyenne aux vacances scolaires**

## **La fréquentation moyenne quotidienne des restaurants scolaires**

**694 enfants inscrits à l'école  
480-490 enfants présents à la restauration**

### **- Le périscolaire (matin-midi-soir)**

Le périscolaire se décline en trois temps : l'accueil du matin avant la classe, l'accueil du soir après la classe, l'accueil sur le temps de la pause méridienne. Tous ces temps sont en lien avec l'école.

Les familles inscrivent leurs enfants au service administratif de l'enfance qui se situe au Centre de Loisirs. La plupart des familles vont sur le portail Enfance-Jeunesse du site internet de la commune pour procéder aux inscriptions et aller chercher des informations.

La plupart des inscriptions se font mensuellement en fonction des besoins des familles et occasionnellement la veille avant 10 heures.

Il n'y a pas d'inscriptions pour les accueils du matin et du soir afin de laisser une certaine souplesse aux familles.

C'est pourquoi, les parents préviennent les enseignants qui font le lien avec les animateurs. Les enseignants et les animateurs se communiquent beaucoup d'informations en direct. Il est donc très utile de rester les uns les autres en contact.

#### ➤ L'accueil du matin entre 6h45 et 8h30 :

L'enfant est accueilli au Centre de Loisirs entre 6h45 et 8h20. Le transport dans les écoles se fait entre 8h00 et 8h20 (organisation interne en fonction des horaires des écoles qui avaient été décidés en Comité de Pilotage au moment de l'aménagement des rythmes scolaires et qui est resté). Les enfants arrivent au Centre de Loisirs de manière échelonnée et sont emmenés ensuite à l'école. Des coins d'activités ludiques, calmes ont été aménagés de manière à pouvoir laisser les enfants jouer tranquillement. Des petits jeux, des dessins sont proposés aux enfants. Un coin lecture leur permet de commencer tranquillement la journée sans être dérangés ou pour continuer à se reposer, à rêvasser.

Les enfants ont la possibilité de prendre leur petit déjeuner (de préférence des fruits).

L'objectif recherché est d'obtenir une transition « toute en douceur » entre la maison et l'école. Il s'agit aussi de tisser du lien, d'échanger des informations avec les collègues enseignants et les parents.

#### ➤ la pause méridienne entre 11h30 et 13h45

L'organisation de la pause méridienne est formalisée par un projet commun de la restauration scolaire construit autour de 4 idées complémentaires : « *Bien accueillir, Bien se nourrir, Bien éduquer, Bien gérer* ». La municipalité a confirmé sa volonté de

faire de la pause méridienne un temps d'éducation à part entière basé sur les principes fondamentaux de l'éducation populaire.

L'accueil des enfants est organisé en 2 temps distincts : un temps de récréation et un temps de repas (ou le contraire selon les services). Les CM1 et CM2 des deux écoles bénéficient d'un temps plus long pour manger et jouer (1 seul service). Le temps d'accueil a été rallongé d'1/4h (2h15 en tout pour tous les enfants en concertation avec les enseignants, parents d'élèves, agents selon le souhait des élus).

Dans les autres restaurants, les services sont organisés en fonction des effectifs, des tranches d'âges et du soutien scolaire proposé par les enseignants. Les enfants sont encadrés conjointement par les animateurs et par les ATSEM. On comptabilise entre 480-490 enfants qui déjeunent tous les midis au restaurant scolaire. Les effectifs ont un peu diminué du fait de la situation sanitaire et des fermetures de la classe mais reprennent à la hausse depuis mi-janvier 2022.

Durant la récréation, différentes activités sportives, des jeux collectifs ou même des jeux de société, de construction sont proposés. Des moments de détente, d'échange, de lecture, de dessin sont prévus. Les enfants ont également la possibilité de « ne rien faire » à condition que l'encadrant veille à assurer leur confort.

### **Le coût de la restauration scolaire en 2021 :**

**5.39 € en coût horaire par enfant**

**Les accueils sont financés par la commune (57 %), les familles (32 %) et la Caisse d'allocations Familiales de Seine et Marne (11 %) avec 1 aide pour mieux accueillir les enfants en situation de handicap**

#### ➤ L'accueil du soir à partir de 16h30 jusqu'à 19h00

Les enfants sont pris en charge après l'école par les animateurs et ramenés au Centre de loisirs en autocar. Après le goûter, différentes activités en lien avec le projet pédagogique du Centre sont proposées. Les animateurs n'oublieront pas que les enfants ont besoin de se ressourcer ou de « se poser » après une journée de classe. Les activités seront brèves et simples pour ne pas mettre les parents dans l'embarras quand ils viennent chercher leurs enfants (histoires racontées, chants, petits jeux, utilisation de l'espace multi buts, potager, petites activités manuelles).

#### **- L'extra-scolaire (vacances) et le périscolaire du mercredi**

2 moments différents :

- Le mercredi pendant la période scolaire (périscolaire qui complète les matins, midis et soirs des enfants ainsi que l'école),

- Les vacances scolaires (à part et qui s'inscrit dans une logique de « vacances pour tous »).

Le Centre de Loisirs est un des lieux principaux de socialisation et de rencontre avec l'école et le milieu associatif. Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs mis en place par la directrice et son équipe d'animateurs est l'outil de travail de référence et se décline en divers projets d'animation et d'activité selon les périodes et les intérêts des agents. Il permet aux agents d'œuvrer quotidiennement à réaliser, améliorer leurs animations. Il donne la possibilité de valoriser les actions pédagogiques entreprises et d'argumenter le bien-fondé d'une action auprès des familles et des élus.

La structure reste un moyen de garde pour les familles mais elle est aussi un lieu privilégié de loisirs et de convivialité accessible à tous les enfants. Les objectifs sont avant tout d'offrir la possibilité à chacun de s'épanouir, de grandir à son rythme. Le caractère ludique reste le moteur de toutes les animations mais permet aussi développer des projets artistiques, culturels, sportifs, de bien-être, de convivialité, de découverte du patrimoine, de protection de l'environnement et d'acceptation des différences, d'entraide. Des campings, des séjours, veillées, spectacles sont organisés pour renforcer les liens. La découverte de sports, des loisirs pourra inciter à la pratique régulière d'activités sportives et/ou culturelles en milieu associatif. Des projets sont d'ailleurs réalisés en partenariat avec les associations de FONTENAY (dernièrement 1 projet danse pendant les vacances).

5 temps sont identifiés dans une journée type :

L'accueil du matin (7h00 -9h30), les activités du matin (9h30-11h30), le temps du midi avec le temps calme (11h30-14h30 ou 15h00 pour les tous petits), les activités de l'après-midi (14h30-17h00) et l'accueil du soir (17h00-19h00).

Les familles inscrivent les enfants un mois à l'avance, en journées complètes (avec repas) ou en demi-journées (avec ou sans repas).

Sur les périodes des vacances, un thème ainsi que des stages pourront être proposés et déclinés autour d'activités « obligées » des vacances comme le vélo, le roller, la baignade.

Des stages avec campings sont proposés l'été. Des sorties à la journée sont également mises en place en fonction des projets d'activités des animateurs.

Les animateurs établissent leurs programmes mensuels à distribuer aux familles et mis en ligne sur le site de la commune, en fonction des désirs des enfants et de leurs propres aptitudes ou envies tout en se référant au projet éducatif et pédagogique.

### **Le coût des accueils en 2021 :**

**3.63 € en coût horaire par enfant**

**Les accueils sont financés par la commune (40 %), les familles (38 %) et les aides des partenaires (22 %) dont la Caisse d'allocations Familiales de Seine et Marne avec 1 aide pour mieux accueillir les enfants en situation de handicap**

## **-La dynamique associative à FONTENAY-TRESIGNY**

La commune de FONTENAY-TRESIGNY dispose d'un tissu associatif fort, qui donne la possibilité à la population de s'épanouir dans des activités sportives, sociales ou culturelles, d'échange et de convivialité. Cette dynamique sur le territoire de la commune est représentée par un certain nombre d'associations comme par exemple :

Association Culturelle et Artistique (ACAF) : La Cantilène - Bouquin's Top et Bibliothèque municipale - Zoom 77 Photo - Les Malappris Théâtre - La Ronde des couleurs dessin - Informatique - ACAF Danse - Club des Séniors - ACAF CIRQUE « cours cirq'oui »

Anciens combattants - Club historique Fontenaisien - Les lusofontains - Le Comité des fêtes - Fontenay-Animation - Association Trésifontaine de loisirs créatifs (couture, peinture sur soie, scrapbooking)- Fontenay Patchwork - Fontenay Modèles Club modélisme - Inter musicale du Bréon - All Radio-Dreams-90s - Association des commerçants - ASFT Badminton - ASFT Dauphins Centre Brie - ASFT Club Club subaquatique - ASFT Football - ASFT TENNIS DE TABLE - ASFT ATHLÉTISME - Club de Handball - ASFT JUDO YOGA TAISO - Club de Karaté - « la boule trésifontaine » Pétanque - ASFT RANDONNEURS « les mille pattes » - ASFT BASKET - ASFT TENNIS - CLUB DE TAEKWONDO SINKIDO - ASFT BOXE FRANCAISE - FONTENAY COUNTRY LINE DANCE - ASFT VOLLEY BALL - Club VIET VO DAO - Club des Majorettes Twirling « Miss Dancing Shock » - GYM DOUCE -

Association sportive et touristique des sapeurs-pompiers, LA PECHE TRESIFONTAINE - Club de Moto « les copains d'abord » - Les Jardiniers du Val Bréon

Une aide financière annuelle est accordée par la commune à chaque jeune jusqu'à 18 ans qui adhère à une association (environ 18 euros).

Ces associations organisent des manifestations annuelles, salons ou fêtes diverses qui fédèrent beaucoup de gens (14 juillet, Fête Médiévale, Salon du Livre, brocantes, Lotos, Spectacles). Elles détiennent un fort potentiel éducatif et ludique à exploiter lors de la mise en place des activités périscolaires du mercredi ou pendant les vacances. Des enfants découvriront ainsi gratuitement des loisirs. Nous collaborons régulièrement avec toutes ces associations qui ne demandent pas mieux que d'intervenir au Centre de loisirs.

**- La Communauté de communes du VAL BRIARD** est constituée de communes qui mutualisent leurs efforts au service de la population tout en affirmant une identité de territoire.

Le VAL BRIARD soutient des actions culturelles et d'accompagnement à la parentalité mais aussi des actions de sensibilisation à l'écologie. Il finance aussi des sorties scolaires et offre des « spectacles vivants » aux élèves. Des actions « passerelles » sont menées avec le RAM (Relais Assistantes Maternelles) qui est accueilli deux fois par semaine dans les locaux du Centre de Loisirs.

Des animations diverses ont pu être réalisées avec les Centre de Loisirs du secteur, le RAM, les bibliothèques (PRESLES et PONTAULT-COMBAULT), la ludothèque de LA HOUSSAYE. L'animatrice socioculturelle centralise et coordonne des rencontres.

Des manifestations annuelles à destination des familles accentuent cette démarche de collaboration (La Fête des petits lecteurs, Bébé Bouquine ou Festi'val Bréon, Café conférences).

Un projet de Territoire a été signé avec la CAF pour 2020-2024 qui concerne des axes de travail tels que l'aide à la Parentalité, l'Enfance, la Jeunesse, l'accès au Numérique pour tous, la Prévention avec des actions à mener dans ces domaines.

### et rappel des objectifs communs :

- **Harmoniser tous les temps de l'enfant pour favoriser la réussite scolaire et le bien être**

- ↳ En mettant en place un projet partagé par tous les acteurs et qui utilise les compétences de chacun

- ↳ En soutenant la parentalité et les échanges

- ↳ En offrant des conditions d'accueil agréables pour tous

- ↳ En prenant en compte le rythme des enfants et leurs besoins

- **Favoriser la mixité sociale, l'intégration des enfants en situation de handicap et l'égalité des chances**

- ↳ En soutenant l'accès à l'éducation, à la culture et aux loisirs pour tous les enfants

- ↳ En permettant d'approfondir, d'expérimenter de manière ludique des savoirs appris en classe

↳ En développant les animations concernant la santé ou la prévention

- **Développer le savoir vivre ensemble, la confiance en soi pour faire de notre commune un territoire solidaire et respectueux**

↳ En proposant des animations vectrices de réussite, d'estime de soi et des autres

↳ En développant les apprentissages à la vie citoyenne, au développement durable, à l'écologie et au patrimoine

↳ En renforçant les liens intergénérationnels, les partenariats et en valorisant les actions d'intérêt général

## **SERVICE ENFANCE**

### **1. Les objectifs de l'action éducative :**

- **Progresser**

Chaque enfant a besoin de repères pour trouver son équilibre dans la société et **progresser**.

Au niveau intellectuel pour former dans son esprit une image de lui-même (concept de soi), l'enfant a besoin d'être pris au sérieux et d'entendre un « parler vrai ». Par la communication, la parole et le jeu, il va satisfaire ses besoins affectifs, manuels et intellectuels.

Dans son environnement physique, culturel et social, le jeu est très important pour lui. Contraint de s'adapter et de progresser dans un monde adulte qui a des intérêts et des règles extérieures à ses propres préoccupations, le jeu va lui permettre de trouver un chemin vers la réalité, qu'il utilisera en employant un langage construit pour lui afin de s'adapter **progressivement** aux règles des grands.

L'équipe pédagogique se doit donc d'installer des temps de jeux en groupes (pour une meilleure reconnaissance sociale) et des temps de jeux personnels (pour construire sa personnalité).

- **Ecouter**

La compréhension des autres commence par l'**écoute**.

Les maternels apprendront à écouter et à formuler leurs idées, expériences, émotions devant les autres.

Les plus grands partageront des temps de discussion et d'écoute afin de faire aussi de la prévention (règles d'hygiène et de sécurité, égalité Hommes-Femmes, sexualité, problèmes de société ou de famille, violences...).

Le rôle de l'équipe pédagogique est de donner à chacun la possibilité de s'exprimer et de se réaliser dans un groupe afin d'éviter les critiques non-justifiées qui débouchent sur un rejet de personnes ou d'idées. L'adulte reste la référence, le « cadre » de construction de la personnalité et celui qui permet aux enfants de se sentir en sécurité.

- **Grandir Ensemble**

L'équipe pédagogique garantit les relations présentes dans un groupe et est le précurseur de relations futures. Elle donne une place à chacun et sait s'effacer pour laisser venir des amitiés simples et durables. Les moments de la vie quotidienne restent des moments décisifs pour s'apprécier mutuellement, vivre et grandir ensemble.

L'équipe pédagogique doit diriger l'enfant vers une vie d'adulte responsable et autonome, il faut donc l'habituer à prendre des initiatives, à se sentir responsabilisé par rapport à une tâche, une mission ou un objectif donné, à apprendre à respecter le travail des autres et surtout avoir une attitude positive face à ses droits et devoirs de futur citoyen.

L'équipe pédagogique ne forcera pas un enfant à faire une activité ou un jeu contre son gré mais proposera. L'enfant a la liberté de choisir : il devient alors responsable de son choix et s'y engage jusqu'au bout.

## **2. Des besoins physiologiques et psychologiques à respecter**

- **Restauration scolaire**

Le repas permet l'échange, la convivialité. Il est un des moments d'apprentissage de la vie de groupe, de l'hygiène, des bonnes habitudes alimentaires, du plaisir de la table et du respect de l'autre dans sa différence (religion, santé...)

Les animateurs interviennent par des explications simples pour favoriser la découverte de nouveaux plats et incitent les enfants à manger de tout sans toutefois les forcer. L'enfant goûte avant de se prononcer.

Un cahier des charges strict est mis en place afin d'obliger le Traiteur à respecter la qualité, la diversité et l'équilibre alimentaire des plats servis aux enfants. Le traiteur favorise les filières courtes, les recettes

« maison », la traçabilité et la qualité, la saisonnalité des produits ainsi que le bio. Un repas végétarien est servi 1 fois par semaine. La restauration est labellisée ECOCERT depuis 2019 avec une volonté toujours croissante de proposer des produits de qualité dans une démarche environnementale (25 % de produits bio dont 50 % en développement durable en 2021) tout en gardant un tarif ordinaire pour les familles.

La commission des menus est organisée tous les 2 mois avec des représentants des enfants, un élu, des agents ainsi que la diététicienne de la société de restauration. C'est une manière de se familiariser pour les enfants avec la démocratie participative.

Les tarifs de restauration scolaire sont votés une fois par an en conseil municipal sur proposition de la commission ENFANCE-JEUNESSE. Il a été décidé dernièrement de proposer la cantine à 1 euro pour les tranches des quotients familiaux les plus bas afin de soutenir la parentalité.

Les procédures d'inscription et de paiement ont été simplifiées grâce au portail famille. Toutefois, nous continuons à accueillir des parents en présentiel afin de ne pas pénaliser ceux qui ont des difficultés avec le numérique ou qui font le choix de se déplacer pour venir payer.

- **Le repos, un moment de détente**

Les enfants vivent des journées aussi longues que celles de leurs parents. Les activités périscolaires le mercredi ainsi que pendant les vacances doivent permettre de proposer des moments de détente variables selon le rythme ou l'âge des enfants (relaxation, temps calme, lecture, histoires, sieste...)

En règle générale, une bonne sieste doit respecter la durée d'un cycle soit 1h30 à 2h00. En cas d'impossibilité, elle doit durer 10 à 20 mn pour permettre la relaxation.

Les temps de repos pour les plus grands seront à effectuer dans une ambiance calme, relaxante et agréable pour tous.

- **Des activités variées en fonction de l'âge et des besoins de chacun**

Avant de proposer une activité, il est important de réfléchir sur ce qu'elle apportera aux enfants. En effet, une activité peut avoir des apports sensoriels, moteurs, intellectuels, créatifs, de socialisation, de développement de la personnalité ou simplement de plaisir. Il est également nécessaire que l'équipe pédagogique cherche à adapter les activités en fonction des besoins, du rythme et des désirs des enfants.

Ainsi, on ne proposera pas que des activités physiques de plein air dans une journée.

Il faut équilibrer et proposer des activités d'intérieur et d'extérieur, artistiques, sportives, manuelles, d'expression.

L'enfant vit la moitié de son temps à l'extérieur de la maison. Chacun se doit de respecter le cadre familial du point de vue idéologique, religieux, culturel ou social. Les adultes doivent être discrets et surtout ne pas porter de jugement.

La famille, l'école, la restauration scolaire, le centre de loisirs forment une vie : celle de l'enfant. C'est pourquoi, il importe de travailler ensemble pour le bien-être de l'enfant, ne pas créer de troubles.

- Vers un accueil de tous

La richesse d'un groupe naît de différences et d'expériences diverses.

L'accueil de mineurs atteints de troubles de santé ou de handicaps se fera avec l'aide de la famille et des partenaires éducatifs-sociaux (école, Sessad, EPMS, PAT, ASE, assistantes sociales, IEN de circonscription etc). L'aide financière de la CAF permet désormais de mettre en place des moyens humains supplémentaires, du matériel, des aménagements, des collaborations pour rendre possible cet accueil dans de bonnes conditions.

Un Projet d'Accueil Individualisé établi en fonction du handicap ou du problème de santé se fera en tenant compte de ce qu'il est possible de faire dans l'intérêt et le bien-être de tous, des compétences et des limites de chacun.

Être confronté à des différences, à d'autres valeurs ou à d'autres cultures est enrichissant et permet d'apprendre à s'adapter.

On doit essayer de favoriser l'accueil de tous les enfants en concertation avec tous les acteurs, notamment les parents et préparer les autres enfants à cet accueil.

### **3. Les moyens pour mettre en œuvre cette politique et contrôler son application**

Afin de répondre de manière optimale aux besoins des familles, plusieurs secteurs d'activités ont été regroupés. Il s'agit de l'accueil de Loisirs avec l'accueil extrascolaire et l'accueil périscolaire, de la restauration scolaire, de l'administration de ces secteurs et des relations favorisées avec les écoles.

Le Service Enfance devient le relais privilégié de la Politique Educative Globale pour l'enfance vers les familles. Il importe donc de pouvoir mettre en place de véritables moyens et de les contrôler.

- Des moyens humains

Le recrutement est effectué en fonction des besoins déterminés par le nombre maximum d'enfants accueillis soit :

A l'accueil de Loisirs extrascolaire (vacances scolaires) :

- 1 animateur pour 8 maternels,
- 1 animateur pour 12 élémentaires,
- 1 ou des animateurs supplémentaires pour l'accueil des enfants en situation de handicap en fonction des besoins repérés.

A l'accueil périscolaire (restaurants scolaires, accueil du matin et du soir et mercredi)

- 1 adulte pour 14 maternels,
- 1 adulte pour 18 en élémentaires,
- 1 ou des animateurs supplémentaires pour l'accueil des enfants en situation de handicap en fonction des besoins repérés par site.

L'équipe pédagogique est renforcée en fonction d'activités plus spécifiques ou plus dangereuses (baignade, camping, escalade, vélo...).

Une équipe qualifiée et homogène est recrutée au Centre de Loisirs ainsi qu'à la restauration scolaire. Dans l'idéal, l'équipe pédagogique est mise en place en fonction des techniques d'animation, des connaissances générales, du savoir-faire et du savoir-être que chacun peut apporter dans l'équipe et des diplômes selon les quotas réglementaires. Une définition claire de ce que l'on attend de chaque agent est fixée (fiche de poste, projet pédagogique et missions, réunions).

La Directrice et ses adjointes doivent alors vérifier sur le terrain le bon fonctionnement de ce contrat mutuel collectif. Un personnel compétent, motivé et agréable est un atout majeur pour un service tel que celui de l'ENFANCE-JEUNESSE.

Les formations restent particulièrement nécessaires dans ce secteur et le personnel est invité à s'inscrire à divers stages (BAFA-BAFD, secourisme, préparations aux concours de la filière animation, techniques d'animation et insertion des enfants en situation de handicap, visioconférences...). Cet effort est pris en compte lors de l'entretien professionnel annuel (pour les titulaires de la Fonction Publique Territoriale mais aussi pour les agents contractuels). Ce temps permet de faire un bilan du travail, de réajuster, de se pencher sur les

actions menées avec les enfants dans l'année, sur les projets communs, de se situer professionnellement et d'évoquer des perspectives.

L'équipe pédagogique dispose chaque semaine d'un temps défini pour préparer les activités du mercredi, ériger le programme des vacances et les divers projets d'équipe. Une réunion est mise en place tous les 2 mois pour parler de la restauration en complément des Commissions de menus.

Ces réunions hebdomadaires permettent aussi d'établir ensemble de nouveaux projets ou de parler des animations qui ne fonctionnent pas. Des temps de préparation sont consacrés à organiser des journées spécifiques ou à participer aux différentes manifestations locales concernant l'ENFANCE-JEUNESSE (la Fête Médiévale, la Chasse aux œufs, l'Arbre de Noël, les visites patrimoine-environnement principalement).

Un compte-rendu de la réunion hebdomadaire est rédigé et mis à disposition de l'ensemble des participants.

La labellisation ECOCERT valorise également le travail effectué par les agents tant en termes de qualité d'accueil, d'animation, de bienveillance et de pédagogie.

- Des moyens financiers

Dans le cadre du débat d'orientation budgétaire, sont étudiées les priorités en matière de gros achats ou de gros travaux qui sont ensuite transcrits dans le budget prévisionnel. La Directrice dispose d'une régie d'avance pour les petits achats, les sorties et priorise chaque année ses dépenses.

Les locaux sont prévus de manière à proposer une alternance d'activités aux enfants en fonction de leur âge et de leur rythme. Chaque groupe dispose de sa salle et doit veiller à la garder propre et en bon état.

Grâce à une gestion rigoureuse et aux soins apportés aux matériaux mis à disposition, le service se dote de fournitures et d'aménagements de plus en plus variées. L'équipe d'animation et d'entretien travaille à améliorer le confort, la qualité d'accueil, la diversité des animations, l'esthétisme des lieux, la propreté et le rangement. Tout ceci ne peut se faire sans une planification budgétaire et sans priorités définies chaque année et avec l'implication de tous.

C'est à l'occasion du bilan financier du Centre de Loisirs et de la Restauration Scolaire que les élus jugent de la qualité de la gestion. C'est lors de visites sur le terrain qu'ils pourront voir si les accueils, les animations proposés aux enfants sont adéquation avec les moyens alloués.

La Commission ENFANCE-JEUNESSE qui se réunit régulièrement et aborde des thèmes généraux sur les orientations politiques prévues en matière d'Enfance et de Jeunesse, invite les directrices de services à y participer.

Un bilan annuel contribue à déterminer les choix de la Commission en matière de politique l'enfance et influe sur les priorités et les tarifs à proposer aux familles pour l'année suivante.

## SERVICE JEUNESSE

### 1. Les objectifs de l'action éducative :

- Progresser

Le projet éducatif de l'espace jeunesse traduit l'engagement de la municipalité dans ses priorités et ses principes. Il définit le sens des actions. Il fixe des orientations et les moyens à mobiliser pour sa mise en œuvre. Il s'agit d'un projet à long terme qui vise à favoriser la continuité de l'action et la passerelle entre l'enfance et la jeunesse.

L'espace jeunesse a la nécessité d'être la continuité du centre de loisirs, une **progression**, un trait d'union entre les enfants du CM2 et les ados du collège. C'est tout l'enjeu d'une politique de la ville à long terme axée sur l'enfance et la jeunesse.

- Ecouter

L'équipe d'animation sera garante du bon fonctionnement des activités au regard des objectifs pédagogiques, de la réglementation et des consignes de sécurité. L'équipe pédagogique sera à l'**écoute** des problématiques de proximité, sera force de propositions pertinentes en intégrant les besoins spécifiques à la tranche d'âge. Le choix des contenus d'animation sera effectué en concertation avec la direction.

- Grandir Ensemble

Les collégiens de 12-17 ans ont conscience de leur corps qui se transforme, de leur identité sexuée. Sur ce point des différences existent tant au niveau des comportements, des vécus ou des attentes exprimées respectivement par les filles et les garçons. A cet âge, les discriminations entre filles/garçons existent et **grandir ensemble** peut s'avérer conflictuel. Ces jeunes veulent qu'on les considère comme des grands, « des adultes en devenir » et le conflit avec l'adulte s'installe souvent pour grandir car c'est leur manière d'attirer l'attention et de montrer qu'ils existent en tant que personne à part entière. C'est une période de recherche des limites, de dépassement de soi. C'est aussi la période des conduites à risques pour s'affirmer.

## 2. Des besoins physiologiques et psychologiques à respecter :

- Public et problématique

Le public ciblé est le jeune Trésifontain de 11 à 17 ans et ceux qui habitent à proximité de la commune.

Actuellement, ils peuvent s'inscrire à l'Espace Jeunesse pour participer à des veillées le vendredi soir ainsi qu'à des animations ponctuelles pendant les vacances. En fonction de la fréquentation, il est question d'ouvrir à davantage de temps d'accueil.

Ces jeunes ont depuis peu la possibilité d'être élus pour siéger au Conseil Municipal Jeunes. La 1<sup>ère</sup> séance plénière du CMJ avec installation de ses représentants a eu lieu le 08 décembre 2021. Un calendrier de travail a été mis en place avec les jeunes pour qu'ils puissent élaborer leurs projets, leurs actions entre chaque commission (Loisirs-culture-sport, Ecologie-Environnement, Entraide-Aide humanitaire). Ils peuvent ainsi participer concrètement à l'amélioration du cadre de vie local, participer à des actions citoyennes et agir sur leur quotidien, proposer aussi des activités, des loisirs adaptés aux jeunes de la commune. Ce sont les adolescents qui décident de ce qu'ils veulent faire en priorité. Les élus et les animateurs les aident à concrétiser leurs choix.

La municipalité ainsi que les partenaires éducatifs essayent de pallier aux déficiences de certaines structures familiales qui se fragilisent. De plus, certains jeunes passent de plus en plus de temps en dehors du cadre familial et d'autres restent trop longtemps devant leurs écrans. L'espace de vie se restreint pour certains avec très peu de contacts humains, de communication et de centres d'intérêts extérieurs.

Certains adolescents ont des conduites à risques (isolement, consommation de drogues et d'alcool, malnutrition, vitesse etc...). Une minorité peuvent être entraînés vers une activité parallèle et illicite favorisant la violence et l'activité marginalisée.

Fort heureusement, une grande majorité d'adolescents apprécie leur quotidien, sont intégrés socialement et vont bien malgré 2 années de pandémie et des actualités qui démoralisent l'ensemble de la population. Ces jeunes souhaitent pratiquer des activités de loisirs, se retrouver entre eux, partir en vacances ensemble, échanger, plaisanter, faire du sport, aller au cinéma ou à des spectacles entre autres.

- Des activités variées et adaptées en fonction des besoins de chacun

Les animateurs référents des jeunes vont donc fixer des objectifs et proposer des activités en relation avec des initiatives de loisirs éducatifs, de prévention et de responsabilisation. Les animateurs vont travailler leurs projets sur les besoins du public ciblé. C'est pourquoi, il faut favoriser l'expression, la parole et permettre aux jeunes de s'impliquer dans le choix des actions. Généralement, les jeunes préparent leurs activités avec les animateurs. Ils proposent également des idées de séjour pour l'été à construire ensemble. Il est question actuellement de refaire la fresque devant l'école élémentaire Jules FERRY par exemple sur un thème de citoyenneté et de laïcité (les idées sont en discussions).

L'équipe d'animation sera à l'écoute du public pour mieux cerner ses besoins. L'animateur doit pouvoir contribuer à aider le jeune à trouver sa future place dans la société par ses conseils et son exemplarité.

Le service municipal « Espace Jeunesse » sera fédérateur et mobilisateur, favorisant les échanges, la rencontre, la découverte, le dialogue. Par ses initiatives. Il valorisera l'image de la jeunesse à travers la population. L'action générale de ce service prendra en compte les objectifs généraux suivants :

- Répondre aux besoins fondamentaux liés au développement de la personne en s'assurant de la sécurité physique, psycho-affective et morale du jeune dans son individualité et sa différence et à l'intérieur du collectif.
- Répondre aux besoins spécifiques liés aux problématiques dans l'environnement des jeunes afin de favoriser l'épanouissement et la passation vers l'âge adulte en toute sécurité.
- Favoriser la socialisation pour l'apprentissage de la vie en collectivité, de la vie démocratique et citoyenne, de l'autonomie et de la responsabilité de ses actes envers chacun.

En complément, l'équipe d'animation doit pouvoir apporter des réponses aux besoins fondamentaux (liés au développement psycho-affectif) et aux besoins spécifiques liés à l'environnement, la socialisation et les problématiques sociales (contexte familial, perte de sens et de repères, violences diverses, manque de communication, égalité des sexes, racisme, homophobie, inégalité sociale,). L'animateur doit permettre le débat, le dialogue, l'argumentation et l'écoute de tous les points de vue dans un espace sécurisant. Les actions individuelles dites « gratuites » pendant les temps personnels des jeunes, la mobilisation pour autrui ou pour l'environnement, l'entraide, le bénévolat sont à mettre en avant, à valoriser dans le groupe.

C'est dans cet espace que l'équipe d'animation agira sur l'environnement social du public dans une démarche de prévention et

de sensibilisation. Elle favorisera la mixité sociale, l'intégration et l'égalité dans le groupe du public féminin, l'inter-culturalités et l'inter-génération dans une démarche simple qui consiste à reconnaître l'autre dans ce qui le singularise et le différencie.

- Vers un accueil de tous

La volonté de la ville est d'accueillir tous les jeunes sans exception, en favorisant la rencontre de l'autre et en agissant pour l'intégration sociale de chacun.

La loi du 11 Février 2005, sur l'égalité des droits et des chances a permis pour la première fois de concrétiser l'intégration des personnes en situation de handicap au sein de la société. Depuis la Réglementation a évoluée et oblige l'ensemble des structures scolaires, péri et extrascolaires à inclure les enfants et les jeunes en situation de handicap. Elle les oblige également depuis peu à se donner les moyens de le faire dans de bonnes conditions (humains, financiers, matériels, locaux).

Notre volonté est de porter des valeurs telles que :

La laïcité - la solidarité - la tolérance et l'écoute de l'autre - l'acceptation de la différence - le respect et l'égalité entre les sexes, les origines sociales-culturelles et générationnelles - la prise en compte des droits et des devoirs citoyens- le développement du goût de l'effort et du travail – l'aspiration à davantage de sérénité et de confiance en l'autre.

### **3. Les moyens pour mettre en œuvre cette politique et contrôler son application**

La mise en œuvre de moyens humains, financiers, matériels et logistiques en adéquation avec les attentes et les besoins des jeunes est un objectif majeur de la commune afin qu'ils puissent se réaliser pleinement dans leur vie sociale et future.

L'espace jeunesse a un statut municipal et répond à ce titre aux prérogatives et aux orientations en matière de politique de l'Enfance-Jeunesse que le Maire et son équipe impulsent.

- Des moyens humains

Pour atteindre ses objectifs, la municipalité a nommé depuis 2015 des animateurs Jeunesse. Actuellement, l'équipe comprend 2 animateurs diplômés dont 1 directrice DUT Animation.

Les inscriptions sont faites par 2 agents administratifs du service Enfance-Jeunesse (adhésion annuelle et inscriptions pour des sorties ponctuelles, évènements, séjour été).

- Des moyens matériels

La municipalité met à disposition le Centre de Loisirs pour accueillir les jeunes le vendredi soir et pendant les vacances.

Afin d'améliorer les conditions d'accueil et donner à chacun son espace, il est prévu d'agrandir le Centre pour proposer un « local adolescents » avec une ouverture prévue en 2023.

La Mairie de Fontenay-Trésigny vise à apporter au travers de ses initiatives Jeunesse, un complément ou une continuité éducative des parents et de l'école sur les temps périscolaire et extra scolaires.

Du matériel, un lieu, du mobilier, deux minibus sont à disposition selon les besoins avec des animateurs prêts à les accueillir avec bienveillance.

- Des moyens financiers

La municipalité définit chaque année des crédits d'investissement et de fonctionnement en fonction de la fréquentation. Une enveloppe budgétaire définie à l'avance est allouée au service pour fonctionner.

Un budget prévisionnel est établi en fonction des projets présentés pour l'année à venir. Il permet de traduire le projet éducatif en actions, au travers des animations en période scolaire, hors scolaire et l'été.

L'animateur est censé établir un projet et évaluer les actions menées. Il s'appuie sur les bilans effectués régulièrement au regard des objectifs opérationnels et pédagogiques.

Les difficultés et insuffisances sont soulignées afin de réajuster les objectifs ou d'envisager de nouvelles perspectives. L'animateur définira dans le projet pédagogique les méthodes et outils d'évaluation.

La Commission de l'Enfance qui se réunit régulièrement et aborde des thèmes généraux sur les orientations politiques prévues peut inviter l'animateur à participer à une réunion. Un bilan annuel pédagogique et financier doit être présenté aux élus afin de déterminer les perspectives d'avenir et la viabilité de ce service.

## Evaluation

### **1-Le sens :** « *Mesurer l'avancée et se donner des repères pour agir dans le temps* »

L'évaluation des temps, enjeu majeur à partager, est nécessaire à la mise en place de tout projet.

Bilan périodique des actions menées au regard des objectifs éducatifs, elle constitue d'abord l'outil de travail indispensable pour :

- **communiquer** et partager sur la mise en œuvre auprès de l'ensemble des acteurs éducatifs,
- **piloter le projet** en adaptant les activités péri-éducatives et les moyens logistiques au regard des objectifs et des résultats.

Une analyse critique déterminera ainsi les points forts et les points faibles liés à la déclinaison opérationnelle du projet afin d'expliquer diverses constatations et de procéder aux ajustements nécessaires.

### **2- La méthodologie :** « *Référentiel partagé et suivis de parcours individuels* »

Faire de l'éducation par le loisir, la culture un vecteur de développement demande stabilité, continuité et ténacité.

Le choix de l'outil d'évaluation s'est davantage tourné à nouveau vers un référentiel, tout en se donnant la possibilité de mettre en œuvre des investigations complémentaires.

L'application du référentiel d'évaluation s'inscrit pleinement dans les missions. Il revient à l'organe de coordination de préciser les critères d'évaluation les plus appropriés et les indicateurs de mesure les plus pertinents en veillant à ce que le suivi dans le temps soit possible et réajustable.

### **3-Le référentiel :** « *Evaluer chaque objectif à l'intérieur d'un tableau* »

Le référentiel d'évaluation s'appuie sur 3 orientations.

- **la pertinence** : **Mesurer si les objectifs des actions répondent ou non aux attentes.**

Ils sont à suivre tout au long du cycle de vie du projet et seront particulièrement importants en cas d'évolution du contexte. Ils peuvent permettre la définition d'une nouvelle orientation, d'un nouvel objectif.

- **l'efficacité** : **Comparer les objectifs fixés et les résultats atteints.**

Il s'agit ensuite de mesurer des écarts et de pouvoir les analyser.

- **l'impact** : **Mesurer les retombées positives ou négatives** de l'action sur les publics concernés, à moyen et long termes.

Ces critères pourront également mesurer les effets induits par ce projet.

## Harmoniser tous les temps de l'enfant pour favoriser la réussite scolaire et le bien-être pour tous

### Objectifs opérationnels

### Référentiel d'évaluation

#### a. En mettant en place un projet partagé qui utilise les Compétences de chacun

#### Pertinence

Les moyens mis en place et les résultats obtenus sont bien le fruit d'une coordination renforcée entre les acteurs. Si les adultes sont impliqués, les enfants sont davantage demandeurs, curieux et assidus.

**Exemples d'indicateurs : Fréquence des réunions ou de coopérations éducatives, représentation effective de tous les acteurs éducatifs, temps réel de concertation entre tous les adultes, mise en œuvre d'actions communes, mise en place de groupes de travail par thématique en fonction des disponibilités de chacun, satisfaction ou mécontentement des acteurs éducatifs sur l'organisation et le fonctionnement...**

#### Efficacité

Une offre éducative cohérente, diversifiée, permanente et effective est proposée sur le territoire, sur une période donnée et pour toutes les tranches d'âge. Concrétiser un projet et le finaliser ; avoir envie de le reconduire, de le perfectionner.

**Exemples d'indicateurs : Mise en place d'un support de présentation de l'offre globale éducative démontrant sa diversité et sa cohérence, adultes fiers de leurs actions, articulation de cette offre avec les projets d'écoles et les dispositifs existants, satisfaction des intervenants sur la nature de l'offre mise en place et sur sa cohérence, bonne couverture des temps libres de l'enfant par l'offre éducative... Les enfants ont-ils tous leur temps personnel occupé ?**

#### Impact

Amélioration des conditions de travail des adultes, esprit de groupe et développement du relationnel entre collègues.

**Exemples d'indicateurs : retour du suivi des parcours d'un groupe d'enfants sur une période donnée, opinion des acteurs éducatifs sur les changements comportementaux observés chez les enfants, adultes souriants, positifs, avenants et coopératifs**

## b. En soutenant la parentalité et les échanges

### Pertinence

Le renforcement de la communication répond à un besoin formulé par les familles qui souhaitent s'impliquer d'avantage et échanger sur leur expérience commune de parents – L'inclusion de tous les enfants dans leur différence

**Exemples d'indicateurs : Prise en compte effective de propositions de parents, satisfactions exprimées sur des actions, parents qui savent demander conseil à des professionnels dans leur champ de compétence**  
**Efficacité**

Une implication plus forte des parents qui permet ainsi davantage d'échanges, de propositions avec le reste de la communauté éducative. **Exemples**

**d'indicateurs : présence effective des parents aux réunions, mise en place de moments privilégiés, bonne circulation de l'information, aide sur des animations et en équipes éducatives**  
**Impact**

D'avantage de sérénité, de confiance en soi, prise en compte de la vie de l'enfant dans sa globalité et de l'histoire de chacun

**Exemples d'indicateurs : échanges plus spontanés entre parents ou entre partenaires éducatifs, discussions sur les étapes importantes de la vie d'un enfant pour son bien-être (anniversaires, maladie, difficultés familiales, vacances etc.), bénévolat de parents lors de manifestations, animations ou pour accompagner lors de sorties.**

## c. En offrant des conditions d'accueil agréables

### Pertinence

Les améliorations des conditions d'accueil offertes aux enfants et aux adultes référents concourent à favoriser l'envie de réussir. Découvrir un loisir dans de bonnes conditions favorise l'envie de continuer.

**Exemples d'indicateurs : mise à disposition de personnel suffisant et compétent, mise à disposition d'une ATSEM par classe maternelle et de locaux adaptés, animateurs en nombre suffisants, matériels appropriés, budget consacré à l'achat de matériel, de fournitures, locaux propres, accueillants, claires et spacieux – anticipation de l'évolution des bâtiments scolaires, périscolaires et extrascolaires avec des échanges avec les équipes éducatives**

### Efficacité

Apprentissages dans des conditions sécurisantes qui permettent d'augmenter ses capacités et de développer ses talents, ses envies.

**Exemples d'indicateurs : Locaux agréables adaptés aux activités ou aux apprentissages proposés, agencement, décoration, niveau sonore, luminosité adéquate. Espaces suffisants et bien entretenus. Aération et sécurité sanitaire suffisante. Présence assidue du public visé.**

### Impact

Amélioration du niveau scolaire des enfants, augmentation des adhérents dans les associations, des effectifs dans les services périscolaires et extrascolaires, assiduité.

**Exemples d'indicateurs : comparaison avec des moyennes départementales de taux de réussite scolaire, résultats issus de parcours individuels d'enfants, ressenti d'acteurs éducatifs de l'impact, enfants + calmes et en confiance. Retours positifs des familles**

d. En prenant en compte le rythme des enfants et leurs besoins

**Pertinence**

Un enfant fatigué ou en situation de mal être ne sera pas attentif en classe, ni bienveillant envers lui-même et les autres **Exemples d'indicateurs : existence d'une alternance de temps d'apprentissage, de repos, d'activités, de jeux, de rêveries dans la journée, de découverte, d'échanges, de convivialité, mise en place de conditions permettant la sieste des plus petits (et de ceux qui souhaitent se reposer) dès la fin du repas, adaptation des activités en fonction de la fatigue des enfants, formation des adultes à la relaxation et à la chronobiologie, Possibilité de ne rien faire. Personnel supplémentaire pour les enfants handicapés et en difficulté et adaptation des locaux**

**Efficacité**

Les groupes d'enfants sont plus calmes, concentrés et visiblement contents. *Les adultes ne sont pas stressés.*

**Exemples d'indicateurs : moins d'enfants perturbateurs et davantage de temps d'échange, les enfants sont demandeurs de temps d'histoires, repos, forums discussions, écoute de musiques grâce aux aménagements et au travail préalable des adultes pour faire bien vivre ces moments**

**Impact**

Des enfants plus heureux d'aller à l'école,  
Concentrés, attentifs et ouverts aux autres

**Exemples d'indicateurs : comportements + sereins des enfants dans les cours de récréation, davantage de participation en classe, une meilleure assiduité générale, une meilleure participation aux activités**

## Favoriser la mixité sociale, l'intégration des enfants en situation et l'égalité des chances

### Objectifs opérationnels

### Référentiel d'évaluation

a. En soutenant l'accès à l'éducation, à la culture et aux loisirs

**Pertinence** Avoir les mêmes chances de réussite sociale et d'accès au bonheur, à la sérénité.

**Exemples d'indicateurs : moins d'agressions verbales voire physiques, d'incivilités, d'atteintes à la personne, d'irrespect**

**Efficacité** Se trouver à travers des projets de vie, des passions, des loisirs ou 1 métier, trouver sa place et s'y sentir bien. Donner du sens à ce que l'on fait.

**Exemples d'indicateurs : enfants acteurs de projets, demandes particulières exprimées, curiosité intellectuelle, partage d'émotions, d'expériences vécues, de découvertes, d'histoires de vies, projet de coopération.**

**Impact** Ouverture sur le Monde, confiance en soi et en ses capacités, affirmation de son identité et de ses choix, de ses goûts- Acceptation des différences, de l'autre.

**Exemples d'indicateurs : Réactivité dans les exercices, esprit critique, éducation du sens critique par**

**L'argumentation- des émotions, échanges faciles, développement de l'esprit d'analyse et de déduction, possibilité de comparer, développement de la mémoire, développement de talents, goût du beau. Moments calmes où chacun est occupé et en paix avec lui-même.**

b. En permettant d'approfondir, d'expérimenter de manière ludique des savoirs

**Pertinence** pouvoir reprendre à son rythme (sans enjeu de réussite devant les autres) des savoirs non intégrés ou mal intégrés

**Exemples d'indicateurs : fondamentaux mal intégrés (lecture, écriture, calcul, expression, repères dans le temps)**

**Efficacité** Prise de conscience directe manuelle pour accepter la partie intellectuelle du scolaire en réalisant une activité de loisirs

**Exemples d'indicateurs : mesure, calcul, volume, temporalité (ex dans des ateliers de cuisine, couture, théâtre, déguisement, histoire, patrimoine)**

**Impact** Acquisition de dextérité, précision du geste, passage du 2d au 3d, compréhension de l'utilité pratique des mathématiques, géométrie, du français, de la philosophie, de l'histoire, de la géographie

Possibilité d'accéder à la connaissance et au savoir par les loisirs, en s'amusant.

**Exemples d'indicateurs : déclic qui se refait en classe lors de l'apprentissage théorique (ex : litres ; kilos, centimètres, années, l'importance des mots, angles droits) –**

c. En développant les animations concernant la santé ou la prévention

**Pertinence** Difficulté à apprendre lorsque les besoins fondamentaux ne sont pas respectés (cf pyramide des besoins)

**Exemples d'indicateurs : manque de concentration, agressivité, signes de fatigues ou d'énerverment, repli sur soi, omniprésence, obésité, déprime etc**

**Efficacité** Avoir une meilleure hygiène de vie et se protéger de risques et dangers

**Exemples d'indicateurs : diététique, sport, prévention routière, hygiène corporelle, secourisme, forum discussions-philosophie, humour**

**Impact** Bon sens ou logique - savoir ce qui est important pour soi, enfants + attentifs et bien dans leur peau, savoir s'exprimer devant les autres, bonne argumentation- utilisation optimale de son corps et de son esprit

**Exemples d'indicateurs : discussions argumentées, échanges, diminution de la violence et de l'irrespect, moins de moqueries et de phénomènes de « bouc émissaire » - savoir décrypter les médias et réseaux sociaux**

## Développer le savoir vivre ensemble, la confiance en soi pour faire de notre commune un territoire solidaire et respectueux

### Objectifs opérationnels

### Référentiel d'évaluation

a. En proposant des animations vectrices de réussite, d'estime de soi et des autres

**Pertinence** Ne pas être dans la performance mais plutôt dans le plaisir de faire et faire avec.

**Exemples d'indicateurs** : *Choisir une activité où on se sent à l'aise, choisir une activité où l'on est moins à l'aise sans avoir peur de subir le jugement du groupe et de l'adulte référent*

**Efficacité** Ne pas évoluer en fonction des autres mais en fonction de soi – évolution dans des espaces sans enjeux majeurs

**Exemples d'indicateurs** : *des enfants mal à l'aise dans leur corps qui font du sport avec plaisir, des garçons qui font de la couture et des filles qui font du foot, des enfants dits « manuels » qui adorent la poésie ou la danse ...cela existe*

**Impact** Aller à l'école avec plaisir et en toute sécurité

**Exemples d'indicateurs** : *baisse des violences et incivilités entre élèves, baisse du nombre d'enfants en échec scolaire, baisse du taux d'absentéisme*. Moins d'enfants isolés dans les temps informels (cour de récréation : utilisation des espaces dans la cour ? par exemple)-.

b. En développant les apprentissages à la vie citoyenne, au développement durable, à l'écologie et au patrimoine

**Pertinence** défendre des valeurs fédératrices et identitaires afin de s'ouvrir sur le monde

**Exemples d'indicateurs** : *les problèmes d'identité ou d'appartenance donnent des difficultés à se projeter vers l'avenir -*

**Efficacité** Avoir des connaissances pour protéger, préserver, mettre en valeur- .

**Exemples d'indicateurs** : *participation des enfants aux manifestations de la commune, actions réalisées dans le cadre d'une démarche citoyenne, de protection de l'environnement ou de mise en valeur du patrimoine*

**Impact** Il n'y a pas de réussite sociale sans implication personnelle. Apprendre le goût de l'effort - Partage d'une histoire commune.

**Exemples d'indicateurs** : *développement de l'intérêt des enfants pour l'histoire, la géographie, l'éducation civique, mise en place de nouvelles règles de vie communes favorisant la réussite de tous ; participation aux projets d'activités, aux commissions des menus, davantage d'interventions spontanées et d'argumentation face au groupe* ou à l'adulte référent -intérêt pour sa ville et ce qui réunit-

c. En renforçant les liens  
intergénérationnels, les  
partenariats et en valorisant  
des actions d'intérêt général

**Pertinence** Le développement de liens sociaux en dehors de la communauté éducative classique permet une ouverture d'esprit, un éveil de la curiosité au monde et le développement de l'empathie qui favorisent l'intelligence.

**Exemples d'indicateurs** Investissement citoyen envers la communauté et entraide, solidarité envers les plus faibles.

**Efficacité** : se rendre utile est valorisant pour soi et rend optimiste

**Exemples d'indicateurs** : mise en place d'activités en lien avec le mieux vivre ensemble, le bien commun (ex ; collecte restos du cœur, écologie, jardinage, amélioration du cadre de vie, courses pour les personnes âgées etc)

**Impact** L'introduction d'un apprentissage à une intelligence émotionnelle très tôt favorise l'acquisition de compétences relationnelles et sociales utiles tout au long de sa vie, pour bien vivre mais aussi pour accepter les mouvances sociétales et le changement.

**Exemples d'indicateurs** : apprentissage de la culture de l'entraide, travail en groupe et sur projet, tutorat entre enfants, parrainages, invitations d'intervenants, de bénévoles extérieurs.

## Gestion du Projet

### 1. L'information

Au-delà des temps « traditionnels » d'échanges (*accueil des familles en début d'année, Journées Portes Ouvertes, temps festifs*), des rencontres régulières se poursuivront pour faire « culture commune » autour de projets (exemple : Arbre de Noël, Chasse aux œufs, spectacles de théâtre pour tous les enfants, ramassage des déchets dans la ville ou actions qui concernent le développement durable- l'écologie, visites nature dans le Parc du Château).

Le Flash infos municipal, le site internet, les rencontres avec les élus, les enseignants ou le personnel de l'Enfance sont aussi des vecteurs d'informations dédiées aux familles.

La présence sur le terrain des divers acteurs de l'Enfance-Jeunesse, des référents écoles, des directrices d'écoles et de leurs équipes, des animateurs et ATSEM, des agents communaux facilite la circulation de l'information et tisse du lien.

Les instances et lieux privilégiés pour présenter, partager et évaluer des projets communs restent encore à mieux définir.

Les élus de la commission Enfance-Jeunesse assistent aux conseils d'école. Un document est préparé préalablement afin de répondre correctement aux questions des parents et du personnel enseignant dans un esprit de collaboration et d'amélioration de ces accueils.

Un temps d'échange supplémentaire entre élus, enseignants, animateurs, ATSEM peut être défini en fonction des besoins et des projets communs à développer.

## **2. Concertation-Suivi et évaluation : un partenariat local**

Des réunions de travail, d'échanges, d'évaluation sont à prévoir.

### **COMPOSITION D'UN GROUPE DE TRAVAIL EN FONCTION DES THEMES**

M. Le Maire et ses adjoints

Des élus,

Des parents d'élèves

La directrice générale des services,

Les directeurs d'écoles ou 1 représentant des enseignants de chaque école,

La responsable des Affaires scolaires et de la Restauration, la directrice du Centre de Loisirs-Espace Jeunesse et ses adjoints, les référents de la Restauration

des Animateurs et des ATSEM,

Des cuisiniers, du personnel Entretien et/ou la Responsable du Service Entretien

### **COORDINATION DU PROJET**

**Elue référente** : Mme CHAMPENOIS Cécile, Adjointe au Maire délégué à l'Enfance et à la Jeunesse,

**Service porteur** : Le Service ENFANCE-JEUNESSE

Mme FLOC'H Véronique, responsable des Affaires scolaires et de la Restauration

**Adresse** : Mairie - Service ENFANCE-JEUNESSE-26, avenue du général de GAULLE- 77610 – FONTENAY-TRESIGNY

**Téléphone** : 01.64.25.04.41 ou 06-86-35-61-62

**Adresses électroniques** : [marie.delhommeau@fontenay-tresigny.fr](mailto:marie.delhommeau@fontenay-tresigny.fr)  
[veronique.floch@fontenay-tresigny.fr](mailto:veronique.floch@fontenay-tresigny.fr)

## **Conclusion et annexes**

Le PEdT (projet éducatif de Territoire) doit permettre aux diverses équipes pédagogiques de connaître les priorités de la municipalité et les moyens que celle-ci met à disposition pour mettre en œuvre ses objectifs en matière de politique de l'Enfance-Jeunesse afin d'orienter le travail de chacun et chacune. Ce document doit

susciter la réflexion sur la volonté et le sens donné à l'action publique en matière d'Enfance et de Jeunesse. Cet outil de travail doit faciliter la mise en place des projets pédagogiques et de fonctionnement dans la cohérence, le respect des orientations et des valeurs éducatives des partenaires. Ce document porte attention sur les problématiques et les besoins définis auprès des publics concernés. Il se situe dans un contexte donné et oriente sur les principales lignes de conduite, les objectifs et orientations.

Le projet pédagogique doit traduire les orientations éducatives décidées par la Commission ENFANCE-JEUNESSE en termes d'objectifs pédagogiques et opérationnels. Les projets pédagogiques intégreront :

- Les objectifs généraux et opérationnels
- Le déroulement des animations
- Les moyens mis en œuvre
- Les moyens d'évaluation
- La démarche pédagogique (fonctionnement).
- L'évaluation

Ce projet de la ville de FONTENAY-TRESIGNY est le document de référence en termes de valeurs et d'objectifs éducatifs. (A décliner en objectifs pédagogiques dans le projet pédagogique du Centre de Loisirs et de l'Espace Jeunesse) permettant d'afficher clairement la volonté politique afin de prendre réellement en compte les attentes de chacun et les besoins de tous.